

MÉMOIRES LIBERTAIRES, LYON 1919 - 1939

EXPOSÉ DE SOUTENANCE DE THESE DE 3^e CYCLE (*)

Notre sujet d'étude était l'histoire orale du mouvement libertaire à Lyon, et pour ce faire nous avons interviewé des militants sur le thème : comment êtes-vous devenus anarchistes ? et : qu'était le mouvement à Lyon ?

Si nous avons alors intitulé ce travail : «Mémoires libertaires, Lyon 1919-1939», c'est que l'histoire reconstituée de ce mouvement dépend de la mémoire des interviewés; elle est partielle. Elle est dite au présent et à notre demande ; plus que genre historique peut-être, elle est ce genre littéraire que sont les mémoires écrites.

Pourquoi ce choix ? N'étant pas historienne de formation, nous ne cherchions pas une contre-histoire dans l'histoire orale, une alternative aux documents de police (que nous ne connaissons pas au départ), des sources nouvelles ou plus larges etc... Notre intérêt pour l'histoire orale vient paradoxalement de notre formation première de sociologue, cette discipline axée sur le présent et l'interview. Point de départ de notre démarche et qui se formula définitivement lorsque nous avons pris connaissance de la recherche lancée par le C.N.R.S. sur les ethnotextes (1976). Ici, nous devons remercier le professeur Gaston Tuillon qui nous lança sur ce travail. Le choix particulier des libertaires pour cette étude est lié évidemment à notre sympathie pour cette philosophie sociale.

Nous voudrions remercier encore ceux de nos interlocuteurs qui sont parmi nous aujourd'hui. Plusieurs ont assumé un long déplacement, et, tout particulièrement, le doyen d'entre eux, venu de loin pour assister à cette soutenance.

Comment avons-nous procédé ? Nous avons privilégié les témoins les plus âgés : ils déterminèrent l'entre-deux-guerres — période où ils furent actifs — pour

(*) soutenue le 4 novembre 1980. Jury : Mme Michelle Perrot, MM. Maurice Garden, Yves Lequin et Jean Métral.

espace de la recherche. Notre questionnement auprès des militants cherchait à cerner le mouvement libertaire : de ce fait nous ne quettions pas des histoires de vie, des autobiographies, mais des souvenirs militants; ce que Daniel Bertaux nomme des récits de pratique.

La constitution de la documentation sonore, 65 heures réparties entre 17 personnes, représente grossièrement une année de travail. Sa transcription, une seconde année. Les enregistrements réalisés sont actuellement conservés par nous et sous notre responsabilité. Une copie en fut remise aux auteurs dans la plupart des cas, bien qu'eux-mêmes n'en aient pas fait la demande.

Les transcriptions sont également en notre possession et seront déposées au Centre Pierre Léon, après leur mise en forme définitive. Il nous reste en effet à censurer les noms de personnes vivantes qui ont pu être citées, à relire et corriger ces transcriptions. Elles seront accessibles selon une modalité qui reste à définir. Quant aux enregistrements, les décisions concernant leur dépôt seront prises en commun avec les auteurs et nous-même. Une proposition de la section « anarchisme » de l'Institut d'Histoire Sociale d'Amsterdam est d'ores et déjà avancée.

C'est donc l'essentiel de cette recherche que d'être d'abord une collecte, un archivage. En cela avons-nous du moins suivi les priorités définies par le CNRS : collecte scientifique des informations et non leur interprétation théorique (cf. Action Thématique Programmée « Conservation du patrimoine régional », novembre 1976).

Afin que notre documentation sonore soit intelligible, nous avons dû la compléter avec des sources écrites : *le Progrès de Lyon* fut dépouillé intégralement et non par coupes, sur les années 1919-1939. Le fonctionnement irrégulier des groupes anarchistes se prêtait mal à une sélection : (par exemple, nous songions à choisir les années 19-24 et 34-39).

L'importance de la lutte syndicaliste à Lyon, découlant des thèses de l'Internationale Communiste sur la conquête syndicale, exigea pour situer le mouvement lyonnais, un dépouillement des archives de police sur les scissions syndicales. L'observation des 1er Mai de 1919 à 1939 offrait l'avantage d'évaluer la participation ouvrière à la journée internationale de lutte prolétarienne, selon chaque centrale syndicale. Par là, nous avons un rapport des forces ouvrières organisées à Lyon (CGT/CGTU/CGTSR).

L'ensemble du dépouillement des sources écrites correspond à six mois de travail au moins.

Quant à la bibliographie, elle était importante : mouvement ouvrier, histoire sociale de l'entre-deux-guerres, mais aussi littérature libertaire en vigueur dans l'entre-deux-guerres. Cet aspect du travail quoiqu'absolument nécessaire, nous n'avons pu le mener avec l'attention et la minutie que nous aurions souhaitées. Il se réduit à quelques bases élémentaires.

La mise en forme, l'organisation et l'analyse minimale nous occupa pendant six mois ; ce fut la pré-écriture, vérifications et mises au point. La rédaction elle-même fut conduite dans un empressement indescriptible dont la présentation finale est marquée à chaque page. Fautes de frappe, erreurs non rectifiées, fautes d'orthographe encombrant la lecture. Que l'on veuille bien mettre sur le compte des délais étriqués dont nous disposions, cette présentation incontestablement défectueuse : moins de deux mois d'écriture furent une gageure que le concours de l'équipe du Centre Pierre Léon, seul, rendit possible. Que l'on excuse alors si l'on trouve, par exemple, deux prénoms pour un même militant, deux départements pour une même localité, ou notre propre confusion de mémoire, telle que les accords de Matignon devenus Grenelle.

Nous avons travaillé avec des personnes vivantes : nous avons privilégié dans ce premier temps les personnes et leur mémoire. Pourtant nous n'avons point analysé la mémoire, son fonctionnement, son rapport avec l'histoire, avec le quotidien, avec le passé, le présent, le magnétophone. Ce fut un choix et une nécessité : si la psychanalyse est une science de la mémoire, la linguistique une science du langage, qu'est-ce que l'histoire orale ?

La mémoire, dans notre optique, est une source pour l'histoire, au même titre que les comptes-rendus de police ou de congrès ouvriers, comme les registres d'état civil, ou la presse. Une source assurément différente en ce qu'elle parle aujourd'hui du passé, alors que les sources classiques sont produites à chaud. La distance d'avec l'événement peut sembler déterminante. Il y aurait d'un côté l'interprétation à chaud (rapport de police, de congrès), de l'autre une ré-interprétation à distance (la mémoire orale). Si l'on s'en tient aux observations du processus de mémorisation, alors, on sait que chacun sélectionne à vif émotions et perceptions qu'il organise et interprète. L'œuvre de la mémoire, aujourd'hui, est-elle créatrice ?

N'est-ce pas une interprétation, vieille de 50 ans, reformulée, clarifiée qu'elle nous restitue, et que la distance, en fin de compte n'altère guère ?

Nous n'avons pas repris, point par point, les observations générales des praticiens d'histoire orale. En France, comme à l'étranger, les conclusions sont unanimes, et ne sont qu'interrogations : quelles interprétations de la mémoire ? Quelles méthodes d'analyse ? Les praticiens d'histoire orale, qu'ils se nomment Thompson ou Samuel en Grande-Bretagne, Niethammer ou Annemarie Trögger en Allemagne, Luisa Passerini ou Carlo Poni en Italie, Ronald Grele aux États-Unis, Philippe Joutard ou André Burguière en France, sont d'accord, à ce jour, sur l'urgence de s'outiller conceptuellement pour analyser la mémoire dans son usage historique, mais sont aussi d'accord pour admettre que nous ne disposons pas de ces outils présentement. En revanche, nous possédons des fragments méthodologiques, des repères et des indices à fouiller : par exemple, mémoire et identité sociale.

Nous avons donc, comme la plupart des praticiens de l'histoire orale, actuellement, « épuisé toutes nos forces à reconstruire notre objet d'études » (pour reprendre les mots de Philippe Lejeune dans « Je suis un Autre », p. 266), et nous n'avons pas eu le loisir de nous distancier de cet objet. Ce que nous présentons est un travail de terrain, au ras des gestes et des individus ; ce serait une faiblesse si nous nous en tenions là. Mais les pistes ouvertes par la documentation sonore sont nombreuses.

Les analyses demeurées en suspens seraient de plusieurs ordres :

— L'une concernerait mouvement anarchiste/mouvement ouvrier/classe ouvrière à Lyon dans l'entre-deux-guerres, en d'autres termes une étude des racines économiques et sociales de ce mouvement dans la région lyonnaise. Nous avons tenté, faiblement, de resituer chaque fois dans le contexte politique, économique et social, ce mouvement ; encore faut-il admettre que notre première mise en ordre des archives orales ne nous permet point d'approfondir la question.

— Une autre piste concernerait militantisme/associativité/liens affinitaires : l'un des aspects intéressants de ce mouvement est son attention aux questions dites privées telles que famille, nourriture, amis. Ces sujets, s'ils purent être abordés dans les entretiens — au contraire d'entretiens réalisés avec des militants ouvriers d'autres écoles socialistes — c'est parce qu'ils font partie de la réflexion et de la pratique du mouvement libertaire. Encore faudrait-il disposer de monographies de militants et de communautés trotskystes, communistes, socialistes à la même époque pour pouvoir mesurer la parenté et les particularismes. Les anarchistes font figure de pionniers sur ce terrain : est-ce une illusion

d'optique ? Nous ne pouvons conclure, en l'état des recherches disponibles aujourd'hui.

L'un de nos interlocuteurs, E, a très bien marqué l'importance des rapports interpersonnels dans cette communauté idéologique, lorsqu'il dit en substance que le groupe militant lui-même est un foyer d'accueil. Nous n'avons pu qu'effleurer cet aspect. Sa mise à jour apporterait certainement une compréhension bien au-delà de cette seule communauté libertaire.

— La recherche sur la culture enfin, les connaissances des militants, brochures et bibliothèques, telle qu'elle est traitée dans notre travail n'est qu'une invitation à plus ample investigation. Une première remarque toutefois : Nous sommes à l'opposé de ce que Richard Hoggard nomma «la culture du pauvre» dans son étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre qui reflète, pour aller très vite, le conformisme, les valeurs du bon sens populaire, etc.... Avec les libertaires, on est tenté de parler d'élite du mouvement ouvrier organisé.

— Enfin, cette source que sont les mémoires orales se rapproche de deux autres sources utilisées en histoire sociale : les mémoires écrites de militants ouvriers et les comptes-rendus sténographiques des congrès syndicaux. Le travail d'analyse et d'interprétation de la mémoire orale ne devrait-il inclure, dans sa problématique, les mémoires écrites et les comptes-rendus de congrès ouvriers ? De ces deux derniers genres, le chercheur n'est pas à l'origine. Les mémoires écrites, qui sont une initiative du militant-écrivain, se rapprochent étonnamment des mémoires provoquées. C'est ce qui nous frappe le plus à la lecture des «quarante ans de propagande anarchiste» de Jean Grave : relief insignifiant de l'événement «historique», prépondérance de son œuvre personnelle (le journal). Ce livre est une mine de renseignements sur les individus, les menus faits à l'échelle quotidienne.

Les congrès ouvriers pour leur part, en disent autant sur les options politiques et sociales des orateurs, que sur leur personnalité intellectuelle, par exemple. Ils tracent des portraits de militants autant qu'ils reconstituent une histoire syndicale. Le type d'information que l'on y puise s'apparente, de ce fait à l'histoire orale. On pourrait observer, à joindre à l'histoire orale cette double source plus clairement les divers types de discours autobiographiques, selon que les militants sont individualistes ou syndicalistes (s'il s'agit de l'anarchisme) : importance du quotidien et de l'individuel pour les uns, primat du geste militant, séparation du privé et du politique, pour les seconds.

Qu'est-ce que les mémoires orales apportent, en fin de compte, si l'on peut, à travers les multiples documents classiques de l'historien, accéder à une histoire sociale de la famille, des mentalités et de la culture ? Nous en poserons la question, ouverture pour d'ultérieures recherches.

Pour finir, nous dirons que ce travail fut conduit avec passion : il liait recherches en bibliothèque aux vies et aux visages humains. Toutefois, l'histoire orale est une pratique dont l'enthousiasme cède devant les ingratitude diverses du métier, et pour paraphraser nos classiques, je dirai volontiers que je hais l'interview autant que l'illustre ethnologue haïssait les voyages.

Claire AUZIAS